

# **Discours à l'occasion de l'ouverture du séminaire sur l'utilisation de la troisième voie de la rocade bordelaise**

**Mercredi 1er juillet 2015**

-----

Mesdames et messieurs les vice-présidents,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Mesdames et messieurs,

Monsieur le président de Bordeaux Métropole, représenté par Mme Claude Mellier, Vice-Présidente en charge des infrastructures routières, et moi-même, vous remercie d'avoir répondu présents à notre invitation.

**Je suis très heureux d'ouvrir ce séminaire dont l'objet est la rocade, et plus particulièrement l'utilisation de la troisième voie, au lendemain de l'ouverture de la section entre les échangeurs 13 et 12.**

Je rappelle que les travaux de mise à 2x3 voies de la rocade ouest ont démarré il y a 6 ans, par l'aménagement de l'échangeur 12 et se sont poursuivis par la mise à 2x3 voies progressive depuis l'échangeur 16 en remontant vers l'échangeur 12, d'où ils se poursuivront à partir des prochaines semaines jusqu'à l'échangeur 10.

Dans la perspective de poursuivre ces travaux, la DREAL Aquitaine prépare actuellement, en lien avec les services de Bordeaux Métropole, le dossier d'enquête publique relatif à la section comprise entre les échangeurs 4 et 10, qui permettra d'achever la mise à 2x3 voies de la rocade ouest bordelaise. Cette enquête publique devrait se dérouler avant la fin 2015.

Il s'agit en l'occurrence d'une des opérations majeures du projet de CPER 2015-2020, représentant un montant total de 186,3 M€ co-financé par l'Etat et Bordeaux-Métropole, avec un financement de l'Etat à hauteur de 105,4 M€, soit plus de la moitié des crédits alloués aux opérations routières en Aquitaine (200,5 M€).

La rocade est un objet très bien identifié par les bordelais, les girondins, ainsi que tous les usagers qui l'empruntent quotidiennement ou occasionnellement.

**La rocade est l'axe routier structurant qui organise pour une grande partie de nos déplacements et ceux de nos concitoyens.**

Il est évident que cette infrastructure joue un rôle essentiel dans les déplacements sur notre territoire et il est normal que ses difficultés de fonctionnement cristallisent le malaise actuel en matière de mobilité.

Les médias se font régulièrement les interprètes d'une perception par le public et les acteurs économiques locaux d'une dégradation des conditions de déplacement sur l'agglomération bordelaise en focalisant leur argumentaire sur la congestion sur la rocade.

**Mais la rocade n'est qu'un élément d'un système global de transport, et il importe de travailler ensemble sur son articulation avec les autres modes de transport.**

Pour inverser la tendance de l'augmentation inéluctable du nombre de déplacements en voiture, l'État et les collectivités territoriales doivent collectivement mettre en place des mesures efficaces en utilisant tous les leviers d'actions possibles.

La régulation de trafic, avec notamment le projet Aliénor 2 porté par l'État, accompagné du Département et de Bordeaux-Métropole, qui vise à optimiser la gestion dynamique du trafic routier sur la rocade et ses voies rapides d'accès et à favoriser le report sur des modes de transports alternatifs, constitue une de ces leviers.

**La mise à 2x3 voies de la rocade ouest forme une vraie opportunité de réinterroger le rôle de cette infrastructure structurante dans le système global de déplacements métropolitain et girondin.**

**C'est dans ce cadre que s'inscrit le séminaire d'aujourd'hui.**

Il vise notamment à poursuivre les réflexions et à s'interroger sur la possibilité d'utiliser la future 3ème voie de la rocade pour les véhicules à fort taux d'occupation, tout en élargissant la réflexion aux autoroutes d'accès à celle-ci.

Il doit nous apporter un éclairage nouveau sur les dispositifs d'utilisation d'une voie réservée pour des transports collectifs et/ou du covoiturage en France et à l'étranger et sur les évolutions réglementaires en la matière.

Il doit aussi, sur la base des retours d'expériences qui nous seront présentés, nous permettre de mieux appréhender les possibilités et les conditions de mise en application d'un tel dispositif sur le territoire de la Métropole.

Le programme de ce séminaire est très riche et je remercie l'ensemble des intervenants qui ont accepté de venir aujourd'hui, et je suis convaincu que les débats seront constructifs pour la poursuite des réflexions vers des actions plus opérationnelles.

Je vais donc laisser la parole aux différents intervenants et vous souhaite un bon séminaire.